

**PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet à vingt-et-une heure, les conseillers municipaux de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Françoise LAPERGUE, Maire

Date de convocation : 23 juin 2022

Présents : Françoise LAPERGUE - Christian ROUQUIE - Marie-Hélène DELTEIL - Guilhem BOUCHER - Aurélie POUJADE - Jean-Louis DELPECH - Marc RICHARD -

Absente excusée : néant

Secrétaire de séance : Guilhem BOUCHER

Madame le Maire constate que la majorité des membres du Conseil Municipal est présente ou représentée et que ce dernier peut valablement délibérer.

La lecture du compte-rendu du dernier conseil n'appelant aucune remarque, il est validé à l'unanimité.

Madame le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour à propos du devis de l'entreprise MS46 concernant la mise aux normes de l'électricité dans l'église, les ateliers municipaux et la mairie.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

A partir du 14 juillet, la mairie ne sera ouverte que le jeudi de 14h à 16h30.

La séance comportant une délibération est levée à 22 h 40

**Le Maire,
Françoise LAPERGUE**

**Le secrétaire de séance
Guilhem BOUCHER**

